

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°12 du 13 juillet 2021



STADES VEGETATIFS

Avec des températures presque automnales, la pousse est restée contenue sur la semaine écoulée. Les baies poursuivent leur grossissement et dans les parcelles non gelées et régulières, la fermeture de grappe est bien visible. En secteurs tardifs, les stades se situent entre baies à taille de plomb et baies à taille de pois.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Baies taille de plomb	Fermeture de grappe + 7j
Côte d'Or	Baies taille de pois	Fermeture de grappe
Yonne		
Nièvre		
Franche-Comté	Baies taille de plomb	

Selon les vignobles, le millésime 2021 est comparable à l'heure actuelle à 2016 ou 2012 en termes de précocité. Le retard par rapport à 2020 s'établit toujours autour de 15 à 20 jours.

MILDIU

Situation :

192 observations ont été effectuées sur le réseau BSV en parcelles traitées.

Pour la 4^{ème} semaine consécutive, une nouvelle évolution est notée sur le réseau Bourgogne Franche-Comté. **La présence de mildiou se généralise** avec seulement 15% de parcelles indemnes de maladie contre 25% la semaine dernière. **La situation demeure très contrastée :**

- **en Saône et Loire : le mildiou est désormais détecté dans 9 parcelles sur 10.** Dans 50% des situations il ne s'agit que de quelques ceps atteints, mais pour 1 parcelle sur 5, l'attaque est conséquente avec plus de la moitié des ceps touchés. Sur grappes, 65% des parcelles sont toujours indemnes. Les cas très fortement concernés (> 50% de grappes attaquées) restent très rares, ne représentant à ce jour que 2% des situations.

- **dans l'Yonne, on ne note pas cette semaine plus de parcelles touchées qu'il y a une semaine.** En revanche, sur les parcelles qui étaient déjà atteintes, une évolution à la fois sur feuilles et sur grappes est enregistrée. Les attaques sur grappes concernent 41% des parcelles, mais le nombre de grappes touchées reste le plus souvent limité.

- **dans le Jura, une nouvelle sortie de taches est observée.** Toutes les parcelles du réseau sont touchées, avec une majorité de situations où la présence de mildiou est importante. Sur grappes, la maladie est aussi détectée dans une majorité de parcelles et l'évolution est nette depuis la semaine dernière. Les fréquences d'attaque restent pour l'instant globalement faibles à modérées (<15%). Néanmoins, certaines parcelles décrochent déjà sévèrement.

- **dans la Nièvre, la présence de mildiou est toujours très variable selon les secteurs;** la maladie est détectée plus régulièrement sous forme de jeunes taches dans des zones jusque-là indemnes. Le Nord du vignoble de Pouilly reste le plus touché, à la fois sur feuilles et sur grappes (fréquence <10%).

- **en Côte d'Or, l'évolution reste limitée et le vignoble demeure à ce jour le moins impacté par la maladie.** Cependant, de moins en moins de parcelles sont indemnes de mildiou. S'il ne s'agit le plus souvent que de quelques taches, des niveaux d'attaque plus importants (40 à 100% de ceps touchés) sont notés dans 1 parcelle sur 4 du réseau. Sur grappes, le mildiou reste rare à ce jour.



Pluies du 06 au 13 juillet matin :

19 à 29 mm en 21,
6 à 75 mm en 71,
10 à 25 mm en 89,
15 à 25 mm en 58,
78 à 93 mm dans le Jura

Prévisions du 13 au 19 juillet :

les semaines se suivent et se ressemblent. Des cumuls importants sont annoncés jusqu'à jeudi, sous des températures plutôt fraîches. *A priori* retour d'un temps plus sec et plus chaud à partir du week-end prochain.

Analyse de Risque :

Le mildiou est désormais présent à des degrés divers dans la majorité des parcelles de Bourgogne Franche-Comté. Il continue d'évoluer sur feuilles et sur grappes avec des symptômes qui apparaissent régulièrement à la faveur des fréquentes précipitations. Ces passages pluvieux réguliers compliquent les renouvellements de protection. **Le mildiou trouve donc toujours de très bonnes dispositions pour continuer à se développer dans tous les vignobles.**

L'objectif de fin de campagne va être de préserver le feuillage d'une dégradation trop importante qui pourrait être néfaste à la maturité et la mise en réserve.

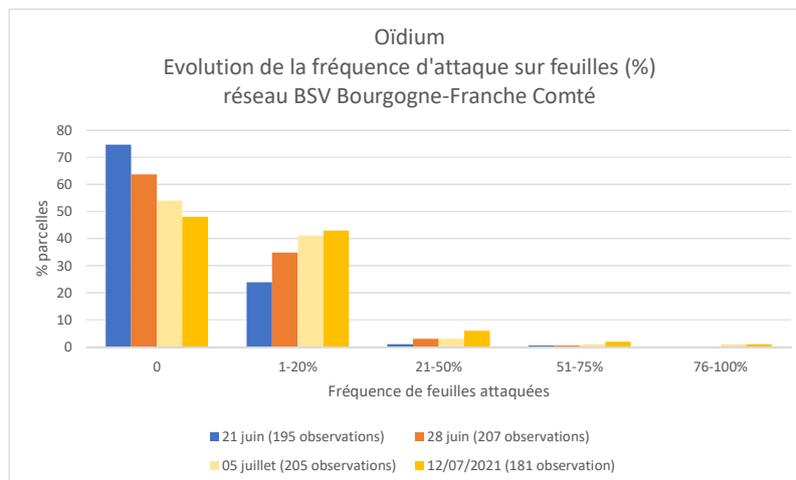
Un point positif côté grappes : le stade fermeture, quand il est atteint, marque le début d'une moindre sensibilité au mildiou. Il conviendra toutefois de maintenir une vigilance dans les parcelles qui présentent une forte hétérogénéité de stades.

Dans le contexte actuel, le risque mildiou est toujours considéré en tous secteurs comme élevé à très élevé.

OÏDIUM

Situation :

Sur feuilles : 181 comptages ont été réalisés sur le réseau BSV en parcelles traitées. L'oïdium poursuit son évolution dans les différents vignobles de Bourgogne-Franche-Comté, au même rythme que les semaines précédentes. **La proportion de parcelles indemnes est désormais passée sous la barre des 50%** (48% contre 54% la semaine dernière).



Les vignobles les plus concernés restent ceux de Saône et Loire, de Côte d'Or et du Jura.

Sur grappes : 183 comptages ont été réalisés sur le réseau BSV en parcelles traitées. Si l'oïdium demeure absent dans près de 2/3 des situations (63% vs 80% semaine dernière), **une amplification récente des attaques sur grappes est notée dans un certain nombre de vignes.** Dans 10% d'entre elles, la fréquence de grappes touchées est supérieure à 10 (max : 34%). Ces situations concernent à la fois des parcelles de Chardonnay et de Pinot noir.

Analyse de Risque :

Tous les paramètres concourent à maintenir un risque élevé dans l'ensemble des vignobles de Bourgogne Franche-Comté.

- l'inoculum est présent depuis plusieurs semaines dans les différents vignobles, avec souvent des taches bien sporulées et donc un potentiel de recontaminations important.
- entre 2 pluies, l'hygrométrie et les températures demeurent favorables à la maladie.
- avec l'hétérogénéité de stades observée, **les grappes sont toujours dans leur phase de grande sensibilité.**

Même si en apparence, la météo actuelle pourrait être considérée comme défavorable à la maladie, il n'en est rien. Dans toutes les parcelles touchées ces dernières années par l'oïdium, une surveillance particulière de l'état sanitaire des grappes doit être mise en œuvre pour détecter toute évolution.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

BLACK-ROT

151 observations ont été réalisées sur feuilles sur le réseau BSV en parcelles traitées.

La proportion de parcelles saines est stable depuis plusieurs semaines (9 parcelles sur 10) et lorsque la présence de black-rot est détectée sur feuilles, il ne s'agit que de quelques taches (exception faite de certaines parcelles de Trousseau dans le Jura où les taches peuvent être plus fréquemment observées).

120 observations ont été effectuées sur grappes sur le réseau BSV en parcelles traitées. La maladie n'est pour l'instant observée que dans 5% des situations et la fréquence d'attaque ne dépasse pas 5%. Cela concerne principalement des parcelles du Sud Saône et Loire.

Analyse de Risque :

Les pluies répétitives et l'humidité résiduelle qui en découle sont favorables à la maladie. **Ceci d'autant plus que cette météo coïncide avec la période de grande sensibilité des grappes** (celles-ci demeureront sensibles à d'éventuelles attaques jusqu'à début véraison).

VERS DE GRAPPE

2^{ème} génération : la météo actuelle plutôt froide et pluvieuse reste défavorable à ces ravageurs. Les captures de papillons (eudémis principalement) sont toujours très faibles. Les quelques comptages réalisés hier (39 parcelles) n'ont permis de détecter qu'un seul œuf (Marsannay). Seul un retour d'un temps chaud et sec permettra d'initier réellement l'activité des vers de grappe et notamment de l'eudémis qui constitue l'espèce désormais majoritairement présente dans nos vignobles.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Pour les secteurs concernés par la lutte insecticide obligatoire, les pépinières et les vignes-mères de greffons, se référer aux messages réglementaires de la DRAAF, disponibles au lien suivant :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Message-reglementaire-No1-du-10>

Pour information, le dernier message réglementaire (n°3) a été publié le 06 juillet dernier.

Prochain et dernier BSV de la campagne : mardi 20 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.